

Recyclons les mégots !

Aujourd'hui, les 2/3 des mégots finissent dans la nature, sur les trottoirs ou dans les égouts, ce qui représente une importante source de pollution pour l'eau et la biodiversité. Et quand ils sont jetés dans les ordures ménagères, ils sont enfouis ou incinérés, ce qui est loin d'être la solution idéale... Or les mégots peuvent être valorisés.

Quelques chiffres :

30 milliards
de mégots sont jetés
chaque année
en France

Un seul mégot de
cigarette pollue
500 L
d'eau

Une cigarette
contient
2 500
substances

Certaines entreprises proposent un service de **tri** et de **recyclage de mégots de cigarettes** aux professionnels, associations et collectivités. Elles les aident dans la mise en place d'un dispositif de collecte et gèrent la dépollution et la transformation des mégots récoltés.

Si une commune du territoire souhaite s'inscrire dans cette démarche, elle peut par exemple s'adresser à MéGO!, entreprise prestataire du Smictom Centre Ouest. Dans un premier temps, la commune bénéficiera d'un audit et sera conseillée sur l'installation de **cendriers** et **collecteurs adaptés à ses besoins**.



Cendrier installée à Boisgervilly

Les déchèteries du Smictom Centre Ouest mettent à disposition des **fûts** dans lesquels peuvent être apportés et stockés les mégots récoltés dans les cendriers, en attendant que MéGO! vienne les collecter.

Les matières sont ensuite acheminées à Bourg-Blanc, près de Brest, pour être dépolluées, séparées et enfin transformées en plastique qui permettra de **concevoir de nouveaux produits** tels que du mobilier, des palettes...



Exemples d'objets fabriqués par MéGO! : banc et assis-débout

ENTRETIEN AVEC



Angéla BEAUPÈRE
et **Sylvie LE TOUCHE**,
chargées de mission TER

Que signifie « TER » ?

TER signifie « **Territoire Économe en Ressources** ». Le Smictom a été retenu par l'ADEME pour développer ce programme breton qui s'inscrit dans une logique d'**économie circulaire**.



Angéla, concrètement, quelles vont être vos actions ?

Je vais travailler sur trois thématiques principales :

- la **biomasse** pour permettre de revaloriser les déchets organiques ;
- le **réemploi** pour accompagner l'émergence de recycleries, répartir et structurer les différentes initiatives sur le territoire ;
- la **matière minérale** pour trouver des alternatives, notamment à l'enfouissement des gravats de déchèteries et promouvoir le réemploi dans le bâtiment.

Et vous Sylvie, quelles seront vos priorités d'action ?

Les **entreprises**, les **commerçants**, les **artisans** ont un intérêt fort à s'engager dans l'économie circulaire. Mutualiser, réduire la production de déchets, adopter la fonctionnalité, valoriser des matières recyclées, sont des stratégies qui renforcent leur compétitivité. Mon action consiste à **les accompagner dans cette mutation** et ainsi contribuer à rendre notre Territoire Econome en Ressources.

Pour les contacter : contact@smictomco.fr

LA LETTRE DU

TRIER RÉDUIRE INNOVER

Le SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine est le Syndicat qui collecte et traite les déchets des 100 967 habitants de 63 communes des départements d'Ile et Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.



www.smictom-centreouest35.fr

N° 19 - Décembre 2021

Communiquer pour inciter à trier et réduire ses déchets

Le changement d'un logo est toujours une étape importante dans la vie d'une structure. Un logo, ce sont des formes, des couleurs, une police mais surtout des valeurs que l'on souhaite faire passer... Les élus du Smictom du mandat précédent puis du mandat actuel ont démarré ce travail de réflexion en interne. De manière unanime, ils ont d'abord voulu mettre en avant le fait que l'avenir passera par « l'économie circulaire », symbolisée par une boucle de trois couleurs.

Avant de jeter, il faut éviter l'inutile, il faut réparer, réemployer, recycler tout ce qui peut l'être ! On ne peut plus raisonner aujourd'hui en prélevant dans la nature/consommant/jetant. Cela concerne tous les acteurs de la société, consommateurs, entreprises, associations... et le Smictom a engagé une dynamique via le programme TER, détaillé en page 4 de ce numéro.

En plus du changement du logo, vous verrez dans les mois à venir de nouveaux supports, de nouvelles publications, des mémos-tri... Vous pouvez d'ailleurs dès à présent télécharger votre calendrier de collecte 2022 personnalisé directement sur notre site internet. Nous avons tenté de concevoir ces documents de manière à ce qu'ils soient plus pratiques et plus lisibles et à ce qu'ils vous apportent tous les conseils utiles au quotidien pour moins jeter et trier plus !

Tous les élus et les agents du Smictom se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Hubert GUINARD

Des panneaux photovoltaïques bientôt installés sur le site de Gaël (voir page 2)

INFORMER

Une nouvelle identité graphique pour 2022

Afin d'accompagner la dynamique engagée sur la prévention et les évolutions à venir, le Smictom Centre Ouest se dote à partir du 1^{er} janvier 2022 d'une nouvelle identité graphique, complètement élaborée en interne. Un étudiant dans le domaine de la communication, Thomas Saget, a travaillé sur le projet.

Il nous parle du nouveau logotype qu'il a créé pour le Smictom :

« Le logo reflète l'idée d'**économie circulaire** à travers son cercle de 3 couleurs. Celui-ci forme, avec le demi-cercle apposé à sa gauche, le mot « CO », pour « Centre Ouest ». Le symbole à l'intérieur du cercle fait directement référence à l'hermine bretonne et à l'**ancrage du Smictom au territoire**. Enfin, de façon globale, la composition du logo, sa police aux formes arrondies et le choix des couleurs apportent une **image dynamique** qui correspond au message que nous souhaitons faire passer. »



Le service communication du Smictom déclinera les différents documents en s'appuyant sur la charte graphique, plus vivante et colorée. Vous les retrouverez prochainement sur les supports, affiches, en déchèterie... partout sur le territoire du Smictom.



Des panneaux photovoltaïques sur le site de Point Clos à Gaël !

Depuis octobre dernier, les travaux de construction d'une centrale photovoltaïque au sol ont démarré sur un **ancien centre d'enfouissement** de déchets ménagers appartenant au Smictom. L'ensemble du projet couvre une surface totale de 7 hectares qui ne sont pas utilisables en agriculture.

Les grandes étapes du projet

OCTOBRE 2021



Photo aérienne du site de Gaël

1- Préparation du chantier et approvisionnement

- Création des voies d'accès et des plateformes de retournement
- Approvisionnement quotidien des équipements par semi-remorque

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021



Travaux de la centrale solaire de Guignen, similaire à celle qui est en cours de construction à Gaël. Source : © Générale du Solaire

2- Mise en place des structures et des modules

- Installation du câblage électrique sans enfouissement.
- Pose des fondations superficielles
- Montage des structures et des modules

JANVIER-FÉVRIER 2022



Travaux de la centrale solaire de Guignen, similaire à celle qui est en cours de construction à Gaël. Source : © Générale du Solaire

3- Installation des postes

Sur un lit de sablons de 10 à 20 cm, hors sol

MARS-AVRIL 2022



Travaux de la centrale solaire de Guignen, similaire à celle qui est en cours de construction à Gaël. Source : © Générale du Solaire

4- Mise en service

- Essais de mise en service et finition paysagère des postes
- Suppression des aménagements temporaires



ENTRETIEN AVEC

Christian MALYE
Directeur Technique



Que pouvez-vous nous dire sur la future ferme solaire de Gaël ?

Générale du solaire porte le projet depuis 2017 et en assure en ce moment la maîtrise d'œuvre. Nous effectuons actuellement les travaux de construction pour la mise en place de **8 780 panneaux solaires** de 455 W unitaire. La centrale permettra de produire 4,280 millions de kWh/an, elle répondra donc aux besoins électriques de 1 500 foyers et évitera l'émission de 300 tonnes de CO₂/an.

Quelles sont les spécificités techniques des panneaux ?

Les panneaux (2 m x 1,25 m et 35 kg) seront montés sur des structures supports en acier, lesquelles seront fixées sur des massifs en bétons coulés sur place et sur la surface du sol. Aucun équipement ne sera enterré. Les structures tables seront orientées vers le sud et auront une pente de 20°. Le haut des tables sera à 2,25 m du sol, ce qui les rendra invisibles depuis la route.

Comment le site sera-t-il entretenu ?

Ce seront des **moutons d'Ouessant** qui s'en chargeront ! Leur grande mobilité leur permettra de brouter sur l'ensemble du site, et leur petite taille de passer facilement sous les panneaux.

Halte au gaspillage alimentaire

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de se réunir autour de bons repas. Pour faire plaisir à nos convives ou par peur de manquer, nous avons souvent tendance à prévoir trop de nourriture... Cela contribue à générer un **gaspillage alimentaire** qui est **particulièrement important pendant cette période**.



Quelques astuces toutes simples, que l'on peut appliquer tout au long de l'année, permettent de réduire le gaspillage alimentaire.

ASTUCE N°1

Acheter moins mais plus régulièrement

Les achats seront ainsi **adaptés aux besoins** du moment. Pas la peine de faire des stocks énormes !

ASTUCE N°2

Faire une liste de courses

Tenir compte du nombre de personnes et de repas, faire une liste de courses et bien **la respecter** !

ASTUCE N°3

Premier rentré, premier sorti !

Dans le réfrigérateur, **ranger sur le devant** les produits avec une date de péremption proche. Cela permettra qu'ils soient consommés en premier et d'éviter qu'ils ne périssent.

ASTUCE N°4

Chercher les infos de consommation sur l'emballage

- La mention « A consommer jusqu'au... » indique la **DLC (Date Limite de Consommation)**. Le produit ne doit pas être consommé après cette date car cela serait dangereux pour la santé (exemple : viande...)
- La mention « A consommer de préférence avant... » indique la **DDM (Date de Durabilité Minimale)**. Le produit ne sera pas périmé après la date mais pourra perdre en goût ou en texture (exemple : riz, pâtes...).

ASTUCE N°5

Cuisiner les restes

Inspecter les placards et le réfrigérateur, **intégrer les restes dans le menu** de la semaine et les réagréments en de bons petits plats (pain perdu, hachis parmentier, terrine de poisson...).

A NOTER

Pour payer votre prochaine redevance en trois fois

1. Téléchargez le **mandat de prélèvement de votre collectivité** dans la rubrique « Redevance » du site internet du Smictom (www.smictom-centreouest35.fr)
2. Retournez le mandat complété et signé, accompagné d'un **Rib récent**, avant le 31 janvier 2022 à « SMICTOM Centre-Ouest 35 – 5 ter rue de Gaël 35290 Saint-Méen-le-Grand » ou par mail à redevance@smictomco.fr.